



ORGANISATION OUEST-AFRICAINE DE LA SANTÉ (OOAS)

Projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**Référence: N°FM/TEND/AMI/P-MTN/2020/001/SPM/AM/bk
POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS**

**OBJET : UTILISATION DE LA RECHERCHE POUR LE RENFORCEMENT DE LA LUTTE
CONTRE LE PALUDISME ET LES MALADIES TROPICALES NÉGLIGÉES AU
BURKINA FASO, AU MALI ET AU NIGER**

L'Organisation Ouest-Africaine de la Santé, avec l'appui de la Banque Mondiale et en collaboration avec les programmes nationaux, envisage de renforcer la lutte contre le paludisme et des maladies tropicales négligées, à travers le Projet régional de lutte contre le paludisme et les maladies tropicales négligées au Sahel (P-MTN) ; et de réaliser une étude dénommée : « Étude pour la détermination de la période optimale de début et de fin de la chimio-prévention du paludisme saisonnier chez les enfants de moins de 5 ans au Mali, au Burkina Faso et au Niger. » Cette étude permettra, entre autres, de déterminer la période optimale de début et de fin de la chimio-prévention du paludisme saisonnier chez les enfants de moins de 5 ans en fonction des modèles épidémiologiques du Mali, du Burkina Faso et du Niger.

À cet effet, l'OOAS souhaite **recourir aux services d'une équipe de consultants qualifiés (Institution, Centre, Université...)**. Cette étude permettra, entre autres, de déterminer la période optimale de début et de fin de la chimio-prévention du paludisme saisonnier chez les enfants de moins de 5 ans en fonction des caractéristiques épidémiologiques du Mali, du Burkina Faso et du Niger.

De façon plus spécifique, l'étude vise à :

- Déterminer l'évolution hebdomadaire de l'incidence du paludisme confirmé en laboratoire dans différentes tranches d'âge dans chaque district sentinelle sélectionné ;
- Étudier le lien existant entre la pluviométrie et l'évolution de l'incidence du paludisme confirmé en laboratoire dans les districts transfrontaliers ciblés par le projet ;
- Identifier les caractéristiques socioculturelles qui peuvent influencer les campagnes de CPS ;
- Identifier comment le programme des activités quotidiennes (agriculture, commerce, etc.) établi suivant la pluviométrie pourrait influencer le CPS ;
- Analyser les données et les chiffres de certains sites sentinelles afin de déterminer la période de forte transmission du paludisme ;
- Effectuer une analyse spatio-temporelle en ce qui concerne le lien existant entre la pluviométrie et l'incidence du paludisme, en vue de déterminer la période la plus appropriée pour les campagnes de CPS ;
- Déterminer le rapport coût/bénéfice lié à une période appropriée de début et de fin du CPS dans l'année.

L'étude sera réalisée par un Institut de recherche bien reconnue et de bonne réputation. Cet Institut de recherche doit avoir une expertise en matière de recherche dans le domaine des maladies parasitaires, des maladies à potentiel épidémique, des maladies émergentes et des zoonoses, ainsi qu'une expertise en matière de systèmes de santé et de médecine traditionnelle.

En outre, l'institut de recherche doit avoir une expérience en matière de réalisation d'études dans les domaines susmentionnés, y compris la publication d'articles dans des revues internationales.

L'équipe doit être bien organisée et bien structurée et doit disposer d'un réservoir de connaissances avec un personnel permanent dans les domaines tels que la biologie, la pharmacologie, la parasitologie, l'épidémiologie, la sociologie, les statistiques et la gestion de base de données.

Les critères d'évaluation des dossiers de candidature avant la présélection pour les entrevues ou les négociations sont ainsi qu'il suit :

- Expérience en matière d'étude ou de recherche dans le domaine de la santé en général (épidémies ou maladies émergentes, zoonoses ou systèmes de santé) : 20 pts ;
- Expérience en matière de recherche dans le domaine du paludisme ou des maladies tropicales négligées: 20 pts ;
- Publication dans des revues internationales d'articles dans le domaine de la lutte contre le paludisme ou les maladies tropicales négligées : 50 pts (10 pts par article publié) ;
- Composition du personnel (bonne organisation et existence d'un réservoir de connaissances dans les domaines de la biologie, de la pharmacologie, de la parasitologie, de l'épidémiologie, de la sociologie, des statistiques ainsi qu'en matière de gestion des bases de données) : 10 pts.

Les équipes présélectionnées seront invitées pour un entretien au cours duquel elles devront faire une présentation.

La mission de recherche durera au maximum **1 mois** à compter de la date de signature du contrat.

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) invite les firmes de consultants (« Les consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications ainsi que l'expérience requises (documentations sur le cabinet et ses domaines de compétences, les références concernant l'exécution de contrats similaires dans le passé) dans le domaine de la mission pour l'exécution de ces services. Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de garde et des pages de signature des contrats et des certifications de bonne fin. Un tableau récapitulatif des expériences passées doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le coût de l'activité, l'année d'exécution et la durée de la mission. La sélection sera faite sur la base des critères ci-dessus énoncés.

Il est porté à l'attention des Consultants (Cabinets ou Centre de recherche) que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », édition de janvier 2011, version révisée en juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Le consultant (Cabinet ou Centre de recherche) sera sélectionné selon **la méthode des Qualifications des Consultants (QC)** telle que décrite dans le document de Directives pour les Consultants.

Les consultants (Cabinets ou Centres de recherche) intéressés peuvent télécharger les termes de référence (TDR) accessibles sur le site Web de l'OOAS à l'adresse suivante : www.wahooas.org

Les consultants intéressés (Cabinets ou Centres de recherche) peuvent également obtenir des informations supplémentaires aux jours et heures ouvrables suivants : Du lundi au vendredi de 08 heures à 16 heures GMT auprès d'une personne-ressource de l'OOAS à l'adresse ci-dessous : Mme Lalaissa AMOUKOU, Email: lamoukou@wahooas.org

Les dossiers de manifestation d'intérêt peuvent être envoyés par email à l'adresse : tenders@wahooas.org. L'objet du mail doit UNIQUEMENT et OBLIGATOIREMENT indiquer la référence **FM/TEND/AMI/P-MTN/2020/001/SPM/AM/bk**. La date limite pour la réception des dossiers de candidature est le **29 octobre 2020 at 12:00 GMT**.

L'OOAS ou la Banque mondiale ne prennent pas en charge les frais ou dépenses engagés par le Consultant (Cabinet ou Centre de recherche) dans le cadre de la préparation ou de la soumission de la manifestation d'intérêt.

Prof Stanley OKOLO
Directeur Général